

La prochaine réunion du club se tiendra :

le jeudi 21 JANVIER 1999

à partir de 20h.15 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce",
rue du Commerce, 26 à WAVRE.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30
Distribution des nouveautés par André Clusman

Mini-causerie : **"Une collection thématique à propos de la ferme"** par Franz
Bertrand, membre du club philatélique de Wavre.

Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 786 **	800 BEF
Belgique : N° Privés 83/100 **	720 BEF
Belgique : N° 713A **	450 BEF
Belgique : P.A. 25 **	320 BEF
Belgique : N° 1147/49 **	275 BEF
Belgique : N° 1484/85 **	260 BEF
Belgique : N° 1205/11 **	250 BEF
Belgique : N° P.A. 12/13 **	130 BEF
Belgique : N° 1241/42 **	105 BEF
Belgique : N° 1260/61 **	80 BEF
Suisse : N° 263/66 **	60 FRF
Liechtenstein : N° 215/17 **	30 FRF
Suisse : N° 354/57 **	28 FRF
Suisse : N° 226/29 **	24 FRF
Liechtenstein : N° 186/88 **	22,5 FRF

COTISATIONS

La cotisation pour 1999 reste fixée à 250 BEF (gratuit pour les
moins de 25 ans). Elle pourra encore être réglée lors de la réunion
de janvier. On peut aussi verser au compte 556-0191470-53
"Cotisations - Club philatélique - Wavre".



Si une croix figure ci-contre, cela signifie que nous
n'avons pas encore reçu votre cotisation pour 1999.
Si vous souhaitez continuer à être membre du club
et à recevoir régulièrement le bulletin, ne tardez
pas à vous mettre en règle de cotisation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le jeudi 17 décembre, le club philatélique de Wavre a tenu sa traditionnelle assemblée générale fixée statutairement au troisième jeudi de décembre.

Le président, Hubert Havrenne, a rappelé les événements marquants de l'année presque écoulée : prévente des timbres-poste spéciaux "Sports" et exposition compétitive provinciale "Wavriaphilex" de début juin, bourse philatélique et cartophile du mois d'octobre, poursuite de l'école des jeunes, concours philatélique et souper du 40ème anniversaire à la fin novembre.

Alain Pipart, trésorier, a donné la situation financière du club (voir comptes et bilans ci-dessous). Vu l'excellente situation, le comité a proposé, d'offrir, comme d'habitude, une tournée générale.

Hubert Havrenne a tenu à remercier l'épouse d'André Clusman qui s'occupe des sandwiches lors des manifestations publiques du club. Il lui a offert un bouquet de fleurs.

Le comité restreint ayant constaté qu'Hubert Havrenne compte déjà quinze ans de présidence, a décidé de lui offrir quelques bonnes bouteilles de vin...

Pierre Van Hoorebeek et Pierre Vansever, vérificateurs aux comptes, n'ont pu que constater l'exactitude de ceux-ci et demander à l'assemblée de les approuver sans réticence.

Deux vérificateurs aux comptes pour 1999 ont été désignés: Pierre Van Hoorebeek et Michel Delfosse.

Aucune candidature n'ayant été déposée auprès du secrétaire, le vice-président Pierre Gilson, le secrétaire Guy Otten, le responsable des circulations Bernard Hanno et le responsable de la vente des documents de la brocante Daniel Eggen ont été reconduits dans leur fonction pour deux ans.

Jean Deraed, responsable des tombolas, a demandé à être déchargé de cette fonction. Il sera remplacé par Claude Dewals. Le président a tenu à remercier chaleureusement Jean Deraed pour tout ce qu'il a fait pour le club. Des applaudissements nourris ont témoigné à Jean en quelle estime il est tenu au sein du club.

Guy Otten

PETITES ANNONCES

A donner :

feuilles de réemploi, format DIN A4

Feuillets Malvaux de 1966 à 1998.

Cartes vertes des oblitérations temporaires de 1970 à 1998.

Guy Otten, rue Haute 24 - 1300 WAVRE (010/22.25.12)

A VENDRE

Six albums "Nos gloires" Editions Historia 1.800 BEF

"La Patrie belge" Editions du Soir 1830-1930 1.200 BEF

"La Patrie belge" Editions du Soir 1830-1905 500 BEF

Pot en grès frappé des armes de la Ville de Wavre 2.500 BEF

Guy Otten, rue Haute 24 - 1300 WAVRE (010/22.25.12)

Cherche type "Marchand" N° COB : 1073 **

Offre à J. Rogister : 02/687.64.64

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- JODOIGNE : samedi 23 et dimanche 24 janvier de 10 à 17h.00, salle "Les Ormes", chaussée de Hannut, double prévente des timbres-poste spéciaux "Promotion de la Philatélie" et "Vœux de circonstance" Exposition didactique sur le thème de la Dynastie, par l'association des généalogistes de la région de Jodoigne. Stand de bandes dessinées. Exposition philatélique : médailles, grosse barbe, casqué, ...
- GERPINNES : samedi 27 février de 9 à 18h.00, collège Saint-Augustin, avenue Astrid 13 : neuvième bourse d'échanges toutes collections.
- ALKEN : dimanche 28 février de 9 à 17h.00, hall des sports "De Alk", Koutermanstraat 2 : vingt-cinquième journée internationale d'échanges toutes collections.

ECOLE DES JEUNES

Les prochaines réunions de l'école des jeunes auront lieu les vendredis 29 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai et 25 juin de 17 à 19h.00, à la Brasserie du commerce, rue du Commerce 26 à Wavre (1er étage). Renseignements : Alain Pipart - 010/22.37.79

De la moutarde Barigand

On connaissait la moutarde de Dijon. Désormais, grâce à notre confrère Jean Vandendries, on n'ignore plus rien de celle de Nivelles. Une moutarde appelée Barigand. On en produisait à Nivelles pas moins de 5 tonnes par jour.

Nivelles peut se targuer du titre de première ville industrielle de la province, écrit notre collègue dans son dernier livre consacré à la cité aclote (1). Et de nous le prouver au fil d'un ouvrage qui retrace l'épopée industrielle de pas moins de 13 fleurons (2). Une épopée que l'auteur fait commencer en 1850 à une époque où des villes comme Bruxelles et Anvers n'apparaissent pas encore aux yeux de certains spécialistes comme des villes industrielles dignes de ce nom.

Nivelles était en quelque sorte prédestinée à cette vocation in-



En 1947, un timbre à l'effigie de Nivelles chantant la gloire des papiers peints Vanderborgt fut édité. *Repro P.J (collection G. Otten).*

dustrielle. Les travaux du professeur J.-J. Hoebanx (ULB) nous rappellent qu'au Moyen Âge, c'était un centre drapier d'importance de même qu'un centre de tannerie. Au lendemain de notre indépendance (1830), Nivelles occupe dans le domaine économique une place certes modeste, mais néanmoins non négligeable. La ville et la banlieue comptaient pas moins de quinze moulins à eau, onze brasseries, cinq distilleries, onze tanneries... Mais il faudra attendre les environ de 1860 pour voir s'implanter à Nivelles ce que l'on peut appeler l'industrie lourde. Avec notamment l'ancêtre des Ateliers métallurgiques, devenus en 1956 la Brugeoise et Nivelles.

Jean Vandendries nous retrace l'aventure industrielle de 13 firmes aclotes. Pour chacune d'el-

à la liqueur Abbessse

les, il nous fournit de très nombreux documents iconographiques (vues aériennes, portraits des fondateurs, titre de société, publicité d'époque, ...) mais aussi un historique basé notamment sur des témoignages oraux recueillis auprès de ceux que l'auteur appelle « ses nègres », à savoir les descendants d'anciens patrons et employés.

On lit ainsi avec étonnement qu'en 1931 les Ateliers métallurgiques occupaient à Nivelles une superficie de 47 ha et employaient jusqu'à 3.500 ouvriers et employés! On y apprend qu'en 1947, une série de timbres fut éditée avec les armoiries et industries de cinq villes belges. Nivelles fut sélectionnée. Et pour illustrer une industrie florissante de cette ville, le choix se porta sur les papiers peints Vanderborght.

Jean Vandendries nous compte ainsi 150 années de vie industrielle. On regrettera cependant que l'auteur ne tire pas en fin de volume un bilan-perspective de l'industrie à Nivelles. Mais peut-être le constat aurait été trop démoralisant. Les fermetures ayant succédé aux fermetures au cours de ces trente dernières années.

E. Mn.

(1) « Nivelles, l'industrie depuis 1850 », chez l'auteur, 192 p., 650 F.

Egalement en vente dans les librairies de la ville.

(2) A savoir les Ateliers métallurgiques, les firmes Chantrenne, Jacquemin, Lacroix, Lambert, Peduzzi, Richelot, Jules Vanderborght et Vanderborght papiers peints. Sans oublier la liqueur Abbessse, la moutarderie Barigand, les papeteries Delcroix/Arjo Wiggins et l'abattoir de Nivelles.



A partir du 1^{er} janvier prochain, un changement de tarif d'affranchissement sera appliqué pour certains envois prioritaires. Pour la circonstance, La Poste émet un timbre du type « Oiseau » avec valeur de 21 F. Le dessin est dû à l'artiste André Buzin et cette vignette sera disponible dans tous les bureaux de poste dès le 14 décembre.

Cercle philatélique WAVRE - 1998

RECETTES

Solde en 97	444.204
Ventes	29.701
Tombola	20.705
Cotisations	21.760
Divers	195.848
Sub. Ad.com.	5.000
Sub. Pro Post	2.500
Transf. N.	15.000
Sub. FRCPB	
jeunes	700
Int. banque	8.474
Wavriaphilex	164.177
Jée. d'échange	52.225
R. bar	21.625
Tables	30.600
Souper gastron.	32.000
	796.443
Caisse Wavriaphilex	13.275
Int. RIGA	6.167
	815.885

AVOIR DU CLUB

RIGA	139.385
PARIBAS	468.158
CAISSE	11.492
+	13.275
	632.310

DEPENSES

Secrétariat		15.974
Impres. bullet.	8.850	
Timbres et conv.	7.124	
Tombola		18.607
Divers		67.154
Boissons A.G.	3.897	
Remb. cotis.	250	
Cot. Féd. et UCP Bxl	1.900	
Cachets	984	
Réunion comité	1.400	
Cadeaux 40e ann.	36.273	
Bons d'achat	22.450	
Jée. d'échange		21.733
Bâche	1.492	
Patente	205	
?	6.983	
Electricité	3.000	
Divers	1.810	
Sandwich	2.084	
Timbres, photocop.		
afr....	6.159	
Souper gastron.		58.000
Jeunes		2.107
		183.575
Avoir Club		632.310
		815.885

BILAN 98

CREDIT

Vente	29.701
Tombola	2.098
Cotisation	21.510
Subside	8.200
Int. banque	14.638
Jée. échange	30.492
Transf. Nouv.	15.000
Wavriaphilex	164.177
+	13.275
	299.091

DEBIT

Secrétariat	15.974
Divers	66.904
Souper gastron.	26.000
Jeunes	2.107
	110.985
B 98	188.106
	299.091

LES FAUSSAIRES DE BORDEAUX SONT DES AMATEURS

L'affaire des faux timbres de Bordeaux est étroitement liée à l'occupation du territoire français par les allemands en 1870.

Le gouvernement, chassé de Paris, s'était réfugié à Bordeaux. Comme les correspondances avaient toujours besoin d'être affranchies, le gouvernement se mit à émettre des timbres ; mais il s'avéra que d'autres que lui s'occupaient aussi de cette entreprise.

C'est un dénommé Legros qui fut chargé de l'enquête.

A huit heures, le matin du 15 janvier 1872, Legros était à Marseille.

Les quais de la gare Saint-Charles étaient balayés par un mistral glacé qui avait dégagé le ciel mais donnait froid au voyageur.

L'homme qui l'attendait n'était pas de la police. Il lui avait envoyé quelques jours plus tôt une lettre qu'il avait signée, dans laquelle il accusait un certain *Montepulciano*, ouvrier typographe travaillant pour le compte de *La Voix Marseillaise*, médiocre publication sans lecteurs, à la réputation anarchiste, d'être l'auteur, avec des complices, du faux timbre de Bordeaux.

Ce n'était pas la première lettre de cette espèce que Legros recevait. Mais les autres n'étaient pas signées, ou portaient un faux nom et une fausse adresse. Celle-là était sérieuse. Il avait fait le voyage et éprouvait quelque plaisir à s'apercevoir que son correspondant n'était pas un fantôme. L'homme s'appelait Marius, probablement pour être en règle avec la tradition locale : Marius Triboulet.

Marius Triboulet a huit enfants.

Comment pouvait-il être au courant de l'affaire ?

Il avait lu dans les journaux qu'on recherchait des fabricants de faux timbres. Un jour, un inconnu était venu le trouver à l'imprimerie de son journal et lui avait demandé s'il avait la possibilité de reproduire, à l'aide de pierres lithographiques, les figurines émises par la Monnaie de Bordeaux pendant le siège de Paris.

Pas un seul instant la question ne lui parut surprenante, car le visiteur lui déclara qu'il s'agissait d'un travail destiné à la Préfecture.

Marius Triboulet travaillait pour le compte des pompes funèbres et sa modeste industrie typographique lui permettait difficilement de nourrir sa femme et ses huit enfants.

Voilà pourquoi, pensant aider la police, il avait écrit à Legros et lui avait fait part de tout ce qu'il savait. Ce n'était pas une mauvaise indication, mais le malheureux Marius, malgré son zèle, n'eut droit à aucune récompense. Legros ne disposait pas des finances de son administration. Et, dans un sens, cela avait été mieux. On lui avait certainement demandé plus tard de rembourser ce qui avait été donné. Non point que l'information fût fautive, mais elle ne servait à rien.

Quand Legros se rendit à l'adresse de *Montepulciano*, on lui répondit que l'homme n'y habitait plus depuis au moins un an. Où était-il allé ? Nul ne le savait et personne ne l'avait vu. Legros alla à *La Voix Marseillaise*. Malheureusement, l'imprimerie, située à côté de la Vieille Charité, dans un quartier assez pittoresque mais dont la traversée constituait alors une sorte d'aventure, avait été saisie quelques jours plus tôt. Les voisins, pour leur part n'avaient rien vu ni entendu. Quant au fameux *Montepulciano*, ils ne savaient pas qui il était.

Il se produisit alors quelque chose d'assez singulier dans l'esprit de l'inspecteur. A force d'avoir vu tant de gens, d'avoir demandé leur opinion à tant de témoins et de s'être mis lui-même à l'étude du timbre émis en 1871, il commença à douter.

Qui pouvait, en vérité, démontrer qu'il y eût un faux timbre de Bordeaux ?

Tout était étrange dans cette histoire. Les précautions qui avaient été prises interdisaient la contrefaçon. Hulot avait même mis au point un système d'impression, utilisé à Bordeaux, qui devait rendre impossible toute falsification : les feuilles de tirage subissaient une première impression lithographique incolore qui avait justement pour but d'empêcher toute reproduction lithographique.

Et pourtant, il y avait ce fameux 20 c qu'il avait dans sa poche, sans savoir qu'il serait, un jour, recherché par les curieux, qui lui servait de référence.

La journée avait été fatigante et mauvaise. L'inspecteur avait eu froid et il était de mauvaise humeur. Le soir, dans sa chambre d'hôtel, il prit la loupe qui ne le quittait plus et regarda avec attention la lettre timbrée d'un faux Bordeaux qui lui servait dans ses vérifications. Le cachet portait la date du 20 avril 1871. Elle était oblitérée d'un losange de points et du nombre 2240. La figurine était mal faite, la gravure maladroite. Le doute n'était pas permis : quelqu'un avait falsifié le timbre, et le personnage en question ne pouvait être en effet que l'inconnu dénoncé par Marius Triboulet.

Legros qui n'arrivait pas à dormir, ce qui était dû à la fois au fait que l'affaire le préoccupait et qu'il avait froid aux pieds, se leva, peu avant minuit et se rendit dans le quartier du Panier, où habitait Triboulet. Le froid était dur ; le linge qui séchait sur des cordes entre les maisons était gelé et faisait, en se balançant, un bruit sec de castagnettes. Il trouva la porte de son dénonciateur.

Dans une médiocre chambre où s'entassaient, sur des paillasses, une femme et des enfants, trois hommes jouaient à la crapette. Ils parlaient tous italien. L'arrivée de Legros fit taire les plus bavards. La peur s'était emparée de chacun il y avait dans la pièce une mauvaise lumière venant de deux chambres. Triboulet se leva, interloqué.

■ Je suis venu, dit Legros, parce que plusieurs questions se posent à moi.

Où, plus exactement, c'est vous qui me les posez.

D'abord quel rôle jouez-vous dans cette histoire ?

Ensuite, j'aimerais bien savoir qui vous a poussé à m'écrire la lettre que vous m'avez envoyée et enfin pourquoi vous sentez-vous si mal à l'aise quand je viens vous voir ?

On devinait chez les invités de Marius, une sorte de malaise ; il était évident qu'ils auraient souhaité naviguer dans les parages de la Nouvelle-Calédonie plutôt que dans les environs du Vieux-Port.

L'un d'eux tenta de prendre la fuite sous prétexte de satisfaire un besoin urgent ; Legros l'en empêcha. Un autre dit que sa femme et ses petits l'attendaient. Legros sortit de sa poche un pistolet et le braqua vers lui, ce qui ramena aussitôt le calme dans l'assistance. Par pour longtemps, car le bruit qu'avait fait la femme de Marius en voyant l'arme avait réveillé les enfants qui criaient autant qu'il se pouvait. Les voisins alertés s'empressaient sur le palier et, bientôt, Legros se vit entouré d'une foule menaçante qui, sans trop attendre, menaçait de lui faire un mauvais sort. « Je reviendrai demain », dit-il.

Il n'eut pas besoin de revenir. Marius vint le trouver. « Nous avons tous travaillé pour un salopard, dit-il, et il nous a eus. C'est pourquoi je vous ai envoyé cette lettre. Nous avons cru qu'il s'agissait d'imprimer un vrai timbre et l'homme nous a promis pour cela une grosse somme. Comment imaginer qu'il se moquait de nous ?

On a bien imprimé des timbres à Bordeaux, pourquoi n'en aurait-on pas imprimé à Marseille, ou à Armentières ? Moi, j'ai travaillé à la gravure, Marco s'est occupé du papier. Et puis, personne n'a été payé. Pas un sou ! C'est un voleur ! Il a vendu nos timbres à je ne sais qui, qui les a revendus à son tour.....

Finalement, il y a eu des enveloppes avec les faux timbres dessus. Je voulais me venger de lui, c'est pourquoi je vous ai écrit ».

REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 21 JANVIER 1999

Des amateurs.

Legros n'écoutait plus. Cette histoire de timbre l'avait occupé pendant plus d'une année et pendant tout ce temps, il avait eu l'occasion d'apprendre les secrets de la philatélie. Il était content. Ce qui lui déplaisait, c'est que les faussaires n'aient pas été capables de mieux imiter la vignette bordelaise. « Ce sont des amateurs », se dit-il.

Marius venait de remplir sa pipe de tabac et fumait comme une locomotive.
« Je pourrais vous faire mettre en prison, dit Legros. Je ne le ferai pas. »

Quand, à Paris, on lui demanda un rapport sur son enquête, il répondit qu'il n'y avait rien de nouveau, et encore, qu'à son avis, les faussaires devaient habiter l'Italie et que bien fort serait celui qui irait les retrouver. Legros mourut en 1874.

Le faux timbre de Bordeaux continue à attirer les amateurs.

PAYS	DESCRIPTION	DEPART
<u>I.) BELGIQUE</u>		
LOT 1	: 1 L. DE MONS A NAMUR DU 15/10/1869 T.P. 18 (EXP. BANQUE PATER-NOSTRE - GUILLOCHIN) TARIF EXACT	100
LOT 2	: 1 C.P. DE BXL A NAMUR DU 16/01/1899 T.P. 26 (3) 27 TARIF EXACT	75
LOT 3	: 3 L. DE WAVRE A GREZ-DOICEAU 1905/1912 T.P. 58,74 ET 111 TARIFS EXACTS	60
LOT 4	: 1 L. REC. DE LOUVAIN A BXL DU 26/05/1936 T.P. 322 (S/L 600) TARIF EXACT	150
LOT 5	: 5 C.P. ADM. COMMUNALES DE ROUX-MIROIR, DION LE MONT, MONT ST GUIBERT, INCOURT ET HUPPAYE VERS BIEZ (CONFIRMATION DE LA BONNE RECEPTION D'UN AVIS DECLARANT LE CAS D'UNE MALADIE CONTAGIEUSE) PERIODE AVRIL/MAI 1944 T.P. 420, 423, 425 ET 426 1 DOC OBL. DEPOT-RELAIS "HUPPAYE"	150
LOT 6	: 1 L. PAR AVION DE BXL A MALMO (SUEDE) DU 17/5/1939 T.P. 485 ET 487 TARIF EXACT DESTINATION PEU FREQUENTE	275
LOT 7	: 1 L. REC D'OSTENDE A BXL DU 22/9/1949 T.P. 693 (2) ET 768 TARIF EXACT	95
LOT 8	: 1 L. REC. DE WAREMME A ARCHENNES DU 16/6/1950 T.P. 768 ET 771 TARIF EXACT	95
LOT 9	: 1 IMP. REC. DE MOL A BXL DU 29/6/1962 T.P. 848 A (VOIR EXPLICATION JOINTE) TARIF EXACT	95
LOT 10	: 1 C.P. DE BXL A VERVIERS DU 25/8/1931 T.Pu. 25 TARIF EXACT	85
<u>II.) BELGIQUE FRANCHISE</u>		
LOT 11	: 1 C.P. REC. EN FRANCHISE (COMMISSARIAT DE L'ETAT) D'AUDENAERDE A MARCHIENNE AU PONT DU 7/7/1925 ETIQUETTE DE NON DISTRIBUTION + GRIFFE REBUT	95
<u>III.) BELGIQUE GUERRE 14/18</u>		
LOT 12	: 1 L. DE BEVERLOO A BXL DU 11/7/1916 T.P. Occ. 2 ET 3 (2) TARIF EXACT CENSURE MILITAIRE ENCADREE DU CAMP DE BEVERLOO	150
LOT 13	: 1 E.P. N° 8 DE ST TROND A MAASTRICHT DU 16/12/1917 (CAT E.P. 600 F) ARRIVEE A MAASTRICHT LE 26/12/1917 E.P. REEXPEDIE VERS SOLDAT BELGE DE LA CIE ANTI-AERONEF + MANUSCRIT CRAYON "3 S AUTO CANON" + CENSURE EMMERICH	350
<u>IV.) BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX</u>		
LOT 14	: 1 C.P. AVEC REPONSE N° 49, 2 C.L. N° 16 ET 25 NEUVES	100
LOT 15	: 1 C.P. N° 98 + T.P. 336, 337 ET 340 DE VERVIERS A AMSTERDAM DU 3/4/1934 TARIF PREFERENTIEL EXACT	150
LOT 16	: 5 C.P. SPECIALES CA 34 - CA 38 VISITE DU PAPE OBL. RELIFIL DU 13/5/85	350

V.) BELGIQUE TAXE

LOT 17 :	1 L. DE MATANZAS (CUBA) A ANVERS DU 08/12/1946 T.P.Aér. 5 ET 7 (2) TAXEE A ANVERS PAR T.Tx. 39	85
LOT 18 :	4 L. + 1 C.P. PERIODE 1972/1990 NON OU INSUFFIS. AFFRANCHIES T.Tx. 71/777 ET 83	100

VI.) ETRANGER

LOT 19 :	<u>ESPAGNE</u> 2 L. VERS BXL (lière DE BURGOS, 2ième DE SAN SEBASTIAN) PERIODE 1938 T.P. 658, 659, 660 ET 663 + CENSURES MILITAIRES 200	200
LOT 20 :	<u>FRANCE</u> 1 C.P. DE PARIS A ETISSAC DU 4/7/1900 T.P. 89 OBL. DRAPEAU PARIS EXPO UNIVERSELLE VUE : PAVILLON ROYAL DE HONGRIE	75
LOT 21 :	1 L. PAR AVION DE LILLE A TOKYO DU 15/2/1960 PAR lière LIAI- SON A REACTION PARIS ANCHORAGE TOKYO T.P. 1231 ET 1241	75
LOT 22 :	<u>POLOGNE</u> 3 L. PAR BALLON PERIODE 1959/1966 (VOLS DE POZNAN VERS GDANSK VARSOVIE ET LONDRES) T.P. 945, 973, 974, 1013, 1411, 1252 + VIGNETTES PRIVEES	240
LOT 23 :	<u>BULGARIE</u> 1 E.P. DE KOZANLIK A BXL DU 10/10/1893 DESTINE A LOUIS MOENS	75
LOT 24 :	<u>HONGRIE</u> 1 E.P. N° 78 + T.P. 382 ET 384 DE BUDAPEST A EUPEN DU 15/11/ 1926	60
LOT 25 :	<u>AUTRICHE</u> 6 DOC. (4 L. + 1 C.P. + 1 E.P.) VERS ANGLETERRE PERIODE 1947 1952 T.P. 608, 623, 704, 705, 707A, 743, 751, 752 ET 804 + CENSURES DIVERSES	120

26.	BELGIQUE : 25 lettres "Recommandé" ...	ob.	-	125
27.	1008/10	**	100	25
28.	1096/1101	*	800	200
29.	1102/07	**	500	125
30.	1153/58		480	120
31.	1163/68		515	130
32.	1176/81 Bdf		720	180
33.	1176/81		720	180
34.	1182/87 Bdf		365	90
35.	1198/1203 Bdf		220	55
36.	BF 35 - 36 - 37		400	100
37.	1478 FDC (Wavre)	ob.	70	15
38.	1478 feuil. de luxe - 7 oblité.			30
39.	1789/94 (10)	**	2200	750
40.	BF 44/45 + 47 + 49		235	60
41.	2396 sur CM	ob.	400	100
42.	Cts. 8/9		265	70
43.	Cts. 12/13		265	70
44.	Divers : 25 let. Recommandé-Express		-	125

45.	LUXEMBOURG : 64	ob.	100	35
46.	83	*	250	90
47.	160/63 + 158	ob.	130	46
48.	322, 333, 356/59, 360/66 ...	*	125	47
49.	570/75		200	70
50.	672/77 - BF 9	*/**	250	98
51.	BELGIQUE : 1122/24 + CA 2/9	**	305	105
52.	LIECHTENSTEIN : BF 12		33	65
53.	BELGIQUE : 1147/49		275	95
54.	1069		100	35
55.	407/09	*	240	80
56.	1131/32 (2) + 1454/55	**	119	44
57.	1371 (4)		2000	700
58.	1437/42 + 1456/60		192	67
59.	BELGIQUE : 11A	ob.	450	200
60.	12		3200	1800
61.	823/25	**	620	300
62.	827/31	*	1900	1000
63.	876/78	**	1400	700
64.	918/23		3100	2000
65.	927/29		2700	1200
66.	961/63		150	125
67.	987/89	*	300	150
68.	1039/45	**	500	200
69.	1076/81		525	200
70.	1102/07		500	250
71.	1114/20		525	300
72.	1133/38		800	400
73.	1139/46		510	300
74.	1153/58	*	480	200
75.	1182/87	**	365	200
76.	1198/1203		220	100
77.	1225/30		200	100
78.	PR 119/20		4800	2000
79.	BELGIQUE : 209/10	ob.	485	60

80.	BELGIQUE : 1519/22 + 1708/11	**	170	55
81.	1816/21		250	75
82.	1843/48		110	35
83.	CONGO : 382/99	*	1200	400
<hr/>				
84.	BELGIQUE : 647/52	**	150	40
85.	716/24		225	60
86.	777/80	*	485	110
87.	1032/36	**	1000	300
88.	1102/07		500	130
89.	1139/46		510	140
90.	1198/1203		220	60
91.	1216/21		225	70
92.	1225/30		200	50
93.	1233/38		185	50
94.	1262/68		195	50
95.	1627/35 sur FDC	ob.	1000	320
96.	PA 26/27 (triptyque)	*	1400	350
97.	Cts. 3/6 + 8/11	**	1050	320
98.	Cts. 8/11		390	120
<hr/>				
99.	BELGIQUE : 20 Préos entre 816 et 837	**	472	180
100.	302/04	ob.	100	40
101.	435	**	120	45
102.	724 (2) + 724S (3) + 724N (2)		580	220
103.	876/78	*	750	300
104.	876/78	**	1400	560
105.	1013/18	ob.	320	125
106.	1072	**	700	280
107.	1121/24		115	45
108.	1122/24 (4)		360	140
109.	1176/81		720	290
110.	1182/87		365	145
111.	1437/42		110	45
112.	1487 (10)		100	40
113.	1660/65		108	45
114.	1677/82		135	55
115.	1913/14 + BF 53		115	50
116.	1987/89		160	70
117.	2039/42		240	100
118.	2127 - 35 - 36		270	110

119.	BELGIQUE : 2209 - 2236	**	570	230
120.	12 oiseaux entre 2223 et 2533		269	100
121.	BF 38/41		225	90
122.	BF 43 + 49 + 57		195	85
123.	BF 52/53		110	50
124.	BF 53 + 57		135	60
125.	BF 70		130	50
<hr/>				
126.	BELGIQUE : année 1969	**	1031	250
127.	année 1970		763	190
128.	année 1971		813	200
129.	année 1972		406	100
<hr/>				
130.	BELGIQUE : 182A (4) Cdf	**	-	1400
131.	436		2400	1000
132.	477 (feuillet de 10)	*	-	2000
133.	519/26		2500	1100
134.	1657/59h		1050	450
135.	1897/99b		340	150
136.	E 54		800	350
137.	PA 6/7		425	140
138.	PA 8/11	**	575	250
139.	415 Variété 5		350	155
140.	528 Variété 2		330	145
141.	1143 Variété		1300	585
142.	1221 Variété		650	290
143.	1222 Variété		330	145
144.	1345 Variété		220	95
145.	1032/36 sur FDC	ob.	1700	350
146.	1233/38 sur FDC		425	100
147.	LIECHTENSTEIN : 247/49		500	1250
148.	SUISSE : 149a tête-bêche		900	1800
149.	WURTEMBERG : 14	ob.	650	900
150.	AUSTRALIE : 88	**	550	1100
151.	215 territoire antarctique	ob.	200	300
152.	8/18 territoire antarctique		500	750
153.	FEROE : 91/92 en feuillets	**	1500	675
154.	MALTE : 685/86 en feuillets		600	360

BIBLIOTHÈQUE À VENDRE

AUBERT (Jean-Luc)	Introduction au droit	150 BEF
AVELINE (Alfred d')	Trou des Neutons	50 BEF
AYGUEPARSE (Albert)	L'heure de la Vérité	100 BEF
BOLOGNE (Jean-Claude)	La faute des femmes	100 BEF
BOLLER (Freddy)	Nyama	100 BEF
BOURDON (Madame)	Récits historiques	50 BEF
BRASSEUR-CAPART (Aug.)	Le Jeu de Jean et Alice	20 BEF
BRASSEUR-CAPART (Aug.)	L'épée de Tolède	200 BEF
AVERMAETE (Roger)	James Ensor	400 BEF
BURNIAUX (Constant)	La bêtise	100 BEF
BURNIAUX (Constant)	Les désarmés	100 BEF
CLEMENT (Marcel)	La France, pays de mission ou de démission	50 BEF
COUROUBLE (Léopold)	Madame Kaekebroeck à Paris	350 BEF
COUROUBLE (Léopold)	Le mariage d'Hermance	350 BEF
CROMMELINCK (Fernand)	Le sculpteur de masque	250 BEF
DAUBRESSE (Dr. E.)	L'origine des maladies	100 BEF
DAVIGNON (Henri)	Un pénitent de Furnes	150 BEF
DE CANTELOU (Mme. S.)	Un voyage de vacances	50 BEF
DELCROIX (V.)	Gaspard le bossu	50 BEF
De MERVILLE (D)	Les pionniers de l'industrie	50 BEF
DEMEUSE (Pierre)	Introduction à Jean Tousseul	250 BEF
DERSELLE (C.)	Beauraing	50 BEF
DES CARS (Guy)	La dame du cirque	25 BEF
DES OMBIAUX (Maurice)	Le Maugré	100 BEF
DES OMBIAUX (Maurice)	Barbeau-sur-Meuse	200 BEF
DES OMBIAUX (Maurice)	Un royaume en exil	250 BEF
DES OMBIAUX (Maurice)	Io-Ié, bec-de lièvre	200 BEF
EECKHOUD (Georges)	L'imposteur magnanime	200 BEF
ENGLEBERT (Omer)	Du moins je sais aimer disait Eve Lavallière	200 BEF
ENGLEBERT (Omer)	Les apparitions de Beauraing	100 BEF
EVELY (Louis)	L'Évangile sans mythes	200 BEF
EVRARD (Louis)	Eglises du Brabant wallon	450 BEF

Guy OTTEN, rue Haute 24 - 1300 WAVRE - Tél.: 010/22.25.12

(à suivre)